

aussi un homme tourmenté par les contradictions, entre la recherche d'un profit rapide et les nouvelles idées sur l'émancipation du genre humain, notamment l'abolition de l'esclavage. L'écriture vivante de Jacques D. de Certaines nous offre plus qu'un roman historique, un témoignage romancé d'un négociant du siècle des Lumières.

Pierrick POURCHASSE

Luc DAIREAUX, « *Le feu de la rébellion* » ? *Les imprimés de l'affaire de Bretagne (1764-1769)*, préface de Gauthier AUBERT, Paris, Honoré Champion, 2011, 776 p.

« Une affaire inintelligible » ? Malgré le point d'interrogation, justification, à lui seul, de cette minutieuse recherche, bien des historiens ont été frappés par l'apparente disproportion entre le point de départ – une contestation fiscale limitée, et au demeurant traditionnelle dans cette province – et l'ampleur et le retentissement de l'« affaire de Bretagne ». Rappelons en effet que cette « affaire », en débordant rapidement sur le plan institutionnel, a entraîné par solidarité de fonctions et d'intérêt une dizaine d'autres cours supérieures, devenant ainsi nationale. Les imprimés, la presse, les « courriers » l'ont fait connaître de toute l'Europe intéressée au fonctionnement des pouvoirs en France. Dans un large panorama historiographique, opportunément étendu à de nombreux travaux anglo-saxons, Luc Daireaux rappelle les partis pris idéologiques et politiques divergents, voire opposés qui, depuis plus d'un siècle, ont orienté l'analyse : les tenants d'une monarchie capable de se réformer, d'une sorte de despotisme éclairé à la française ont croisé la plume, sinon le fer, avec ceux qui voyaient dans les parlements les défenseurs de l'intérêt public contre le « despotisme » ministériel, et une pièce nécessaire d'un Ancien Régime fondé sur le compromis. En Bretagne, un débat distinct, mais qui n'est pas sans affinités politiques, sociales et culturelles avec le précédent, a mobilisé les défenseurs, à des degrés divers, des « libertés » de la province, et plus précisément des États de Bretagne, et, en face, ceux qui ont vu dans la création – tardive, rappelons-le, en Bretagne – de l'intendance l'amorce d'une modernisation administrative, et dans ses mésaventures l'échec de cette politique.

Devant cette diversité d'interprétations, le retour aux textes, régulièrement évoqués, mais rarement cités dans leur intégralité, et encore moins rapprochés les uns des autres, ne pouvait qu'être bénéfique. La démarche adoptée par l'auteur a été le récolement de toutes les formes de textes imprimés – libelles et pamphlets, pièces satiriques, production administrative du Conseil du roi comme des parlements, mémoires, correspondances imprimées, qui ont jalonné l'affaire et infléchi son déroulement et la connaissance que pouvait en avoir l'opinion. Le travail, sagement borné aux années 1764-1769, des premiers heurts au retour triomphal, en 1769, des conseillers qui avaient démissionné quatre ans plus tôt, énumère les références

issues de 75 collections et dépôts différents (p. 633-638)... impressionnante dispersion qui souligne elle aussi le retentissement français et européen du conflit. Il y ajoute pour faire bonne mesure, bien qu'ils ne fassent pas partie du travail, les sources imprimées complémentaires et les fonds manuscrits mentionnés en chemin (p. 639-642), ainsi qu'une large bibliographie (p. 643-657).

L'analyse proprement dite porte sur un ensemble de 195 « ouvrages ou opuscules » édités entre 1764 et 1769, résultat de choix assumés, à notre sens plus que clairement expliqués (p. 110). Chacune des pièces retenues est présentée selon les normes de la plus scrupuleuse érudition : adresse, format, pagination, localisation des exemplaires conservés, analyse détaillée du contenu. Leur juxtaposition fait immédiatement sens : elle précise une catégorisation de sources très différentes par leur poids règlementaire ou par le mode de diffusion et le public qu'elles sont susceptibles de toucher. Elle permet, surtout, une approche intertextuelle qui constitue, selon l'auteur, « une donnée majeure de cette recherche ». Le corpus proprement dit est dans cette perspective fortement enrichi par de multiples références et renvois complémentaires qui facilitent à chaque moment une vision globale de l'opinion et/ou de ceux qui la font. On peut, pour rendre compte de sa démarche, reprendre la citation que fait Luc Daireaux lui-même de l'ouvrage que Léonard Burnand a consacré en 2009 aux pamphlets contre Necker : « les productions médiatiques ne cessent de dialoguer les unes avec les autres, de surenchérir les unes sur les autres, et de se piller les unes les autres ».

L'analyse des documents est encadrée par différents développements qui en permettent la contextualisation. Une centaine de pages d'analyse fouillée résume en début de volume les années centrales de l'affaire de Bretagne. Une première annexe en donne sur trois pages une « chronologie simplifiée », mais précise : chaque document est ainsi inséré dans le déroulement d'ensemble. L'auteur ne manque pas d'en analyser la typologie (sources émanant du pouvoir royal, sources des parlements et autres cours, mémoires et requêtes, libelles, pamphlets et satires), tout en marquant lui-même les limites méthodologiques d'une classification mouvante. Outre la chronologie, une demi-douzaine d'autres annexes enrichissent l'information : 25 pages sont consacrées aux échos donnés à l'affaire par la *Gazette de Leyde* durant la seule période qui court d'octobre 1765 à janvier 1767 ; elles nous livrent une remarquable source d'informations, y compris personnelles, qui suivent au jour le jour une multitude de personnages. Les deux annexes suivantes, autour des *Mémoires de M. de La Chalotais* illustrent fort bien la démarche intellectuelle et documentaire de L. Daireaux : le passage « du manuscrit à l'imprimé » est évoqué par une lettre du comte de Saint-Florentin à son neveu le duc d'Aiguillon, commandant de la province de Bretagne, par un extrait de l'interrogatoire de La Chalotais, et enfin par le procès-verbal d'une perquisition menée chez un colporteur parisien : l'attention est focalisée non sur les faits ou les idées, mais sur les courroies de transmission qui en assurent la publicité et l'audience. La dernière annexe,

consacrée à des sources postérieures à 1770, jalonne les prolongements d'un long épisode qui, loin de se terminer avec sa conclusion juridique, a révélé, provoqué ou avivé de profondes divisions, en particulier au sein des élites bretonnes, avant que l'historiographie ne s'en mêle. La passionnante perspective adoptée par L. Daireaux justifiait parfaitement ces dernières pages.

Jean QUÉNIART

Guy SAUPIN (dir.), *Histoire sociale du politique. Les villes de l'Ouest atlantique français à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2011, 262 p.

Fruit d'une journée d'études et d'échanges entre plusieurs historiens des universités de l'Ouest, cet ouvrage, dont le maître d'œuvre est Guy Saupin, fait le bilan des connaissances sur les détenteurs du pouvoir municipal dans un pays d'États – la Bretagne –, et les provinces voisines de l'Anjou, du Maine et de la Touraine. Dans l'introduction, après un bilan historiographique des travaux menés en matière d'histoire urbaine au cours des trente dernières années, plusieurs préoccupations sont affirmées : prendre en compte la diversité des villes sur le plan démographique, sur celui des fonctions et des différentes instances de pouvoir – corps de villes mais aussi corporations, compagnies de milice, assemblées de paroisse... – ; combiner les apports d'une approche par catégories sociales et par réseaux ; ne pas négliger le rapport civique et culturel à la ville des différentes catégories pour comprendre leur participation ou au contraire leur désintéret pour la gestion des affaires locales.

Pour répondre à ce « cahier des charges », l'ouvrage est organisé en sept chapitres. Le premier intitulé « Lecture sociale des choix institutionnels » montre que deux modèles de gestion des villes ont existé dans l'Ouest : celui, ancien, où la communauté était gérée par une assemblée générale des « nobles, bourgeois, manants et habitants » avec un très petit nombre d'officiers municipaux – procureur syndic et miseur – sans réelle autonomie ; celui qui était caractérisé par la mise en place de corps de villes restreints, avec un maire, des échevins et des conseillers qui détenaient l'essentiel du pouvoir municipal. En fonction de ce schéma, trois groupes de villes sont mis en évidence. Le premier comprend la majeure partie des villes de Bretagne qui sont restées attachées au modèle ancien tout au long de l'Ancien Régime malgré l'adoption dans certains cas de la titulature officielle de maire, la transformation des charges en offices à partir des années 1690 ou l'attribution aux édiles de responsabilités de plus en plus lourdes du fait du renforcement de l'administration royale et de celle des États au XVIII^e siècle. Un deuxième groupe réunit les villes qui ont hésité entre les deux modèles : c'est le cas de Vannes, de Saint-Malo où les tentatives de mise en place d'un conseil restreint n'ont pas survécu aux temps de crise (particulièrement la Ligue) qui ont permis leur émergence et de